

VOS ANNONCES

Envoyez vos infos au plus tard le 10 de chaque mois sous forme d'un texte précis et court à vivreacunlhat@gmail.com ou **04 73 72 07 00** ou encore à l'accueil de la mairie. Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles, aux articles administratifs ou émanant d'une collectivité ou d'une association ayant une activité à Cunlhat.

Vous pouvez aussi envoyer vos articles et annonces urgentes à vivreacunlhat@gmail.com pour une publication sous quelques jours sur la page Facebook de la commune.

GESTION FORESTIÈRE

Vous pouvez prendre RDV avec Éric DAILHOUX en contactant la mairie : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière.

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Monsieur Éric DUBOURGNOUX assure une permanence le 2^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h.

DANS VOTRE MAISON DES SERVICES ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE / MSAP

Pour vous aider dans les démarches administratives et numériques avec la CAF, l'assurance retraite, l'ANTS, Pôle Emploi, Prime rénov, CPAM, les impôts, Emploi à domicile (CESU), déclaration d'armes SIA...

Permanences avec les impôts, des assistantes sociales, la mission locale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (visio), Rénov'action63, le délégué du Défenseur des Droits, le conciliateur de justice, aide à la vie associative, aide à la parentalité EPE63.

Possibilité de faire des impressions, photocopies et plastifications sur place pour les démarches administratives. Des ordinateurs sont mis à disposition du public ainsi que le réseau wi-fi.

Point de relai de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, vous pouvez également récupérer des sacs jaunes, des seaux à compost (pour les composteurs partagés), les programmes ALSH...

Ouvert : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

8 grande rue (face à la fontaine)

04 73 72 39 40 - msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour faire vos démarches concernant l'aide à domicile ? La mairie, dans le cadre du CCAS, peut vous accompagner tout au long de votre demande.

Collecte sélective

Lundis semaines paires (2 et 16) : sacs et bacs JAUNES

Lundis semaines impaires (9 et 23) : sacs et bacs VERTS

Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT **04 73 72 31 88**

mercredi : 8h30-12h / mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Urgences

Médecin de garde, nuit et weekend : 15

Pompiers : 18

Infirmières

Aurélien ou Agnès **06 58 10 43 19**

Béatrice Chastel et Cécile Mosnier : **04 73 72 28 82** (Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié)

Portage de repas à domicile : **04 73 72 70 00**

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap

Tél : **04 73 72 70 08** - Fax : **04 73 72 29 71** - ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr

4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat

Relais Petite Enfance

Permanences : **lundi 9h-14h30, mardi/jeudi 11h30-16h, vendredi 14h-16h** (sur rdv pendant les vacances scolaires)

Ateliers d'éveil : **lundis et jeudis 9h30-11h30** (sauf vacances scolaires). Garde d'enfant à domicile.

Gratuit, sur inscription au **06 81 58 18 26** ou rpe.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Programme : <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/relais-petite-enfance/>

ADMR Olliergues

Aides à domiciles et auxiliaires de vie pour personnes dépendantes **04 73 72 92 79** - admrolliergues@fed63.admr.org

Gendarmerie, accueil du public

À Cunlhat : Mercredi 8h-12h et Samedi 14h-18h - **04 73 72 22 06**

À Olliergues : Lundi au Samedi 8h-11h et 14h-18, Dimanches et jours fériés 9h-12h et 15h-18h - **04 73 95 50 06**

Transport sanitaire

Sarl DELAYRE (VSL/Taxi/Ambulance) place Lamothe, 63590 CUNLHAT - **04 73 72 23 01** - **04 73 82 34 41**

Taxi Denis COMBRIS DS Bertignat 2 - **06 59 01 32 88**

INFORMATIONS PRATIQUES - MARS 2026

Vivre @ CUNLHAT



Bulletin municipal - n°03 Mars 2026

<http://www.cunlhat.fr>

JARDIN COCON

Suite du projet le **mercredi 4 mars entre 10h et 12h**, rendez sur place dans le jardin de l'école St Joseph pour visualiser les différents espaces définis :

- Espaces pédagogiques
- Potager collectif
- Espaces de repos et emplacement des Cocons
- Espace de jeux
- Espace pique nique
- Espace arboré etc...

Nous pourrions confirmer ensemble une esquisse de plan global qui nous permettra de commencer les chantiers ce printemps et de les continuer cet automne.

Les futures dates vous seront communiquées ce mercredi 4 mars, il y en aura pour tous les goûts et compétences : création de Cocons, fabrication de mobilier en bois, fabrication de carrés pour petit potager ou plantes aromatiques, balisage des espaces et signalétique... Vos idées sont les bienvenues pour compléter la liste !

Pour tout renseignement : hoteldesvoyageurs63@gmail.com ou **06 08 82 79 19**

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Pour rappel, les élections municipales se tiendront le **dimanche 15 mars** et le **dimanche 22 mars**. Le bureau de vote de Cunlhat est à la salle des fêtes au 4 bis rue de Bellevue à Cunlhat. Il sera possible de voter **entre 8h à 18h**.

Pensez à prévoir votre carte d'électeur et une pièce d'identité avec photo : carte d'identité, carte sécurité sociale, passeport, permis de conduire sécurisé, permis de chasse...

Le dépouillement aura lieu à partir de 18h en public.

LOTO DE L'AMICALE LAÏQUE

Tous à la salle des fêtes le **dimanche 29 mars 2026 à partir de 13h45** pour le traditionnel loto organisé par l'Amicale Laïque de Cunlhat !

De nombreux lots à remporter parmi lesquels paniers garnis, repas au restaurant ou nuitée en cabane perchée... De quoi satisfaire le plus grand nombre !

Sur place, buvette, gâteaux et autres crêpes viendront égayer cette après-midi conviviale.

Rappelons que l'Amicale Laïque apporte son soutien financier aux établissements scolaires de notre commune (écoles maternelle et élémentaire / collège), nous comptons donc sur vous pour nous permettre de continuer à œuvrer dans ce sens...

Tarifs des cartons : 3 € l'un / 10 € les quatre / 20 € les neuf / 40 € les vingt

Achat possible le jour même, sur le marché le **mercredi 18 mars**, ou auprès des enfants des écoles qui se verront remettre des bulletins de réservation.

À très vite donc, amicalement vôtre !



Édition et impression :
Ville de Cunlhat



Directrice de publication :
Claudine DE VOS

PROGRAMME MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi, jeudi et vendredi : 16:30-18:30
Mercredi : 08:30-12:30 / 15:00-18:30 Samedi : 08:30-12:30 / 15:00-17:30

Infos, réservations et inscriptions : **04 73 72 31 84** ou mediatheque.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Mercredi 4 mars à partir de 10h30 : vous pourrez retrouver le café des parents. Un moment de partage de vos questionnements, soucis et bonheurs liés à la parentalité. En partenariat avec la Maison des solidarités d'Ambert et EPE63. Boissons chaudes et petits gâteaux pour accompagner ce moment.

Mercredi 4 mars de 10h à 12h : dans le cadre du projet « Jardin Cocon, rendez-vous au jardin pour découvrir le plan du Jardin Cocon et échanger sur le futur de ce projet collectif. Projet soutenu par l'EVS l'hôtel des voyageurs de Tours sur Meymont. Tout public.

Mercredi 4 mars de 14h30 à 16h30 : atelier zéro-déchet soin visage maison. Fabriquer ses cosmétiques pour prendre soin de son visage, c'est possible. Venez découvrir plusieurs recettes simples et rapides pour une gelée gommante et démaquillant biphasé. Un atelier proposé par le service déchets Ambert Livradois Forez. Public adulte.

Mercredi 18 mars de 10h30 à 11h : c'est l'année de nos 50 ans ! Et si nous faisons de la chaise un outil pour notre mieux-être, pour nous étirer et nous relaxer, pour mieux respirer ? Pour faire du yoga autrement dit ! Venez découvrir à la médiathèque de Cunlhat une autre façon de s'initier au yoga, accessible à tous et toutes ! Public : adulte et ado à partir de 14 ans. Sur réservation au **04 73 72 31 84**.

Mercredi 18 mars de 15h à 17h : atelier perle artisanale avec Ophélie. Cet atelier aborde l'origine des perles, les matières utilisées à travers le temps, et les techniques de fabrication et de montage. La production de perles s'est développée sur notre territoire en 1856 par l'intermédiaire du chapelet. Cet objet, associé à la méditation, aux mantras ou à la prière est présent dans de nombreuses cultures à travers le monde. Venez fabriquer votre porte-clé « anti-stress ». Sur inscription au **04 73 95 59 56**. À partir de 6 ans, enfants accompagnés. Attention : places limitées !

YAKA NOTER SUR L'CALENDRIER...

Les dates de nos prochaines manifestations :

19 avril : randonnées et repas tripes / beef (salle du plan d'eau)

11 et 12 juillet : fête Yaka Y V'nir ! (vers la salle du plan d'eau)

6 septembre : vide-greniers dans le bourg

19 décembre : concours de belote (salle du plan d'eau)

Nous espérons vous y voir nombreux !

Contacts : **07 61 32 90 33** ; page Facebook Yaka Cunlhat ; yaka.cunlhat@gmail.com

L'AMIANTE : RISQUES, ENJEUX ET GESTION POUR LES PARTICULIERS

Longtemps utilisé en France pour ses qualités isolantes, sa résistance au feu et son faible coût, l'amiante est interdit depuis 1997. Toutefois, il reste encore présent dans de nombreux bâtiments et équipements. Invisible et inodore, il représente un risque majeur pour la santé : toutes ses variétés sont classées cancérogènes et seraient responsables de 3 000 à 4 000 décès chaque année en France. On estime aujourd'hui que 3 à 5 millions de tonnes d'amiante sont encore présentes sur le territoire national, principalement dans les matériaux de construction.

À l'occasion de travaux ou d'un emménagement, on peut trouver certains matériaux possiblement amiantés. En cas de doute, le principe de précaution s'impose : tout matériau susceptible d'en contenir doit être considéré comme amianté (sauf mention « NT » ou fabrication postérieure à 1997).

Ces déchets ne doivent en aucun cas être déposés dans les ordures ménagères ou dans les bennes classiques de déchèterie. Un simple élément en fibro-ciment peut contaminer plusieurs mètres cubes de gravats. Outre les risques sanitaires pour les agents de collecte, les conséquences financières sont importantes : la gestion d'une benne contaminée peut dépasser 4 500 €, et un dépôt sauvage représente un coût de 3 000 à 4 000 € pour la collectivité.

Sur notre territoire, seul l'ISDND du Poyet à Ambert est habilité à recevoir l'amiante lié, il n'y a plus d'apport possible sur la déchetterie d'Ambert.

- Chaque apport d'amiante lié doit être emballé, protégé, grâce à un film plastique étirable, emballé dans une bâche hermétique (scotchée), un double sac poubelle fermé, un seau fermé (pour les petits morceaux) ou autre.

- Éviter de transporter l'amiante, même emballé, à l'intérieur de votre véhicule, privilégiez l'utilisation d'une remorque.

- Portez : gants, masque, combinaison jetable. Humidifiez vos plaques avant manipulation.

Apport gratuit si celui-ci est inférieur à 150 kg (8 plaques de fibro-ciment. Contactez l'ISDND d'Ambert au **06 28 91 86 16** pour plus d'informations et afin de connaître les règles à suivre pour le conditionnement et le déchargement ainsi que les tarifs (125 € HT/tonne environ).

POMPIERS-VOLONTAIRES, POURQUOI PAS VOUS ?

Les sapeurs-pompiers volontaires participent sur l'ensemble du territoire aux missions de sécurité civile de toute nature confiées principalement aux services d'incendie et de secours (protection des personnes, des biens et de l'environnement). Ils représentent 88 % des effectifs des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme ; c'est 98% pour la compagnie d'Ambert.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (Sdis 63) engage régulièrement de nouveaux sapeurs-pompiers. Si vous souhaitez vous engager pour aider votre prochain tout en ayant une autre activité professionnelle, le statut de sapeur-pompier volontaire peut vous permettre d'y parvenir. Nous n'avons pas besoin de « héros », mais simplement de citoyens du quotidien, comme vous, capables d'offrir un peu de leur temps. Et ça, nous en sommes presque toutes et tous capables ! Après quelques tests, vous recevrez une formation adaptée pour vous permettre d'intervenir et de répondre à toutes les missions en équipe et sous la responsabilité d'un commandant des opérations de secours.

Qui peut candidater ? Vous avez entre 16 et 55 ans ? Vous résidez à 10 minutes maximum du centre de secours de Cunlhat ? Vous êtes motivé et disponible ? Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires !

Contact : Capitaine LAURENT Y. **06 86 31 38 50**

RUCHER ÉCOLE DE CUNLHAT

C'est la dernière ligne droite pour s'inscrire aux stages d'apiculture 2026 :

1^{ère} journée du stage Initiation le **samedi 21 mars**

1^{ère} journée du stage Perfectionnement le **samedi 28 mars**

Contact : Louis au **06 87 29 81 08**

CINÉMA

cineparc@parc-livradois-forez.org
04 73 95 58 00



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 4 mars à 20h30

BLACK BOX DIARIES (VOSTFR)

Public : adultes et ados (15 +)

Documentaire - 1h42

De Shiori Ito



Salle des fêtes, LA CHAPELLE AGNON

Vendredi 6 mars à 20h30

LA FEMME DE MÉNAGE (VF)

Public : adultes et ados (15 +) interdit - 12 ans

Thriller - 2h13

De Paul Feig



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 11 mars à 20h30

REBUILDING

Public : adultes et ados (15 +)

Drame - 1h35

De Max Walker-Silverman



Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT

Mardi 24 mars à 20h30

GOUROU

Public : adultes et ados (15 +) avertissement

Drame, Thriller - 2h06

De Yann Gozlan



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 15 avril à 10h30

AU FIL DE L'EAU

Public : à partir de 3 ans

Animation - 0h40

De Collectif



Salle des fêtes, CUNLHAT

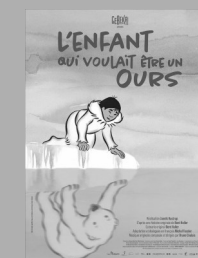
Mercredi 15 avril à 14h30

L'ENFANT QUI VOULAIT ÊTRE UN OURS

Public : à partir de 6 ans

Animation - 1h15

De Jannick Hastrup



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 15 avril à 20h30

ELLE ENTEND PAS LA MOTO

Public : adultes et ados (15+)

Documentaire - 1h34

De Dominique Fischbach



Plus d'infos, films et séances sur www.cineparc.fr